



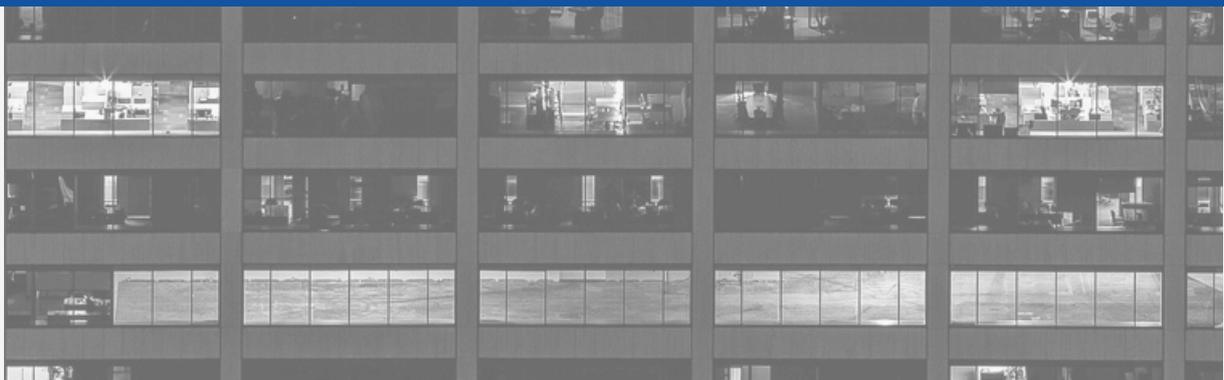
# Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

Arrondissement administratif  
de CHARLEROI

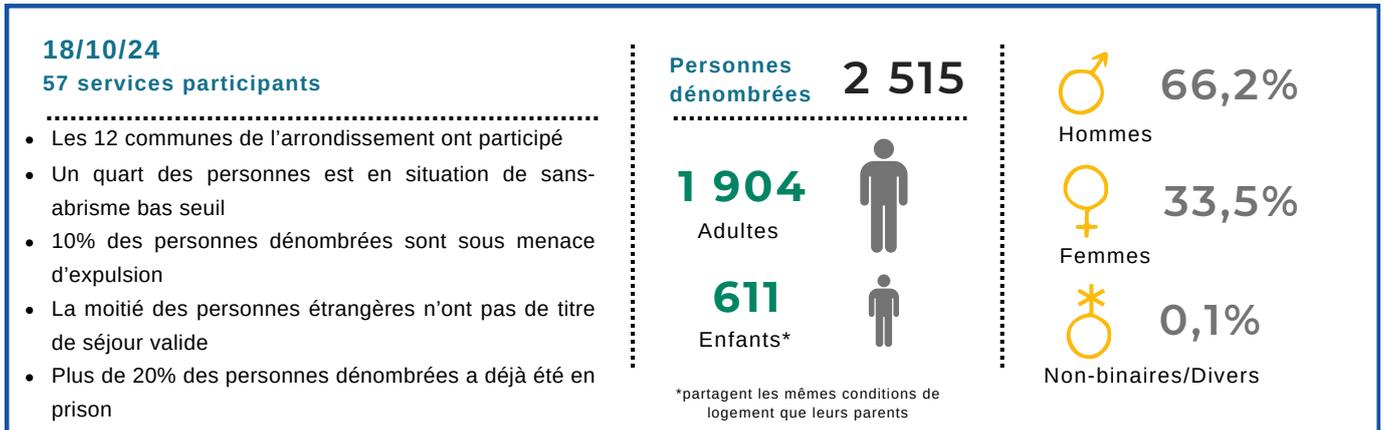
MARS 2025

## CHERCHEURS

Nicolas De Moor  
Dr. Josepha Moriau  
Prof. dr. Martin Wagener  
Prof. dr. Koen Hermans



## Arrondissement administratif de Charleroi

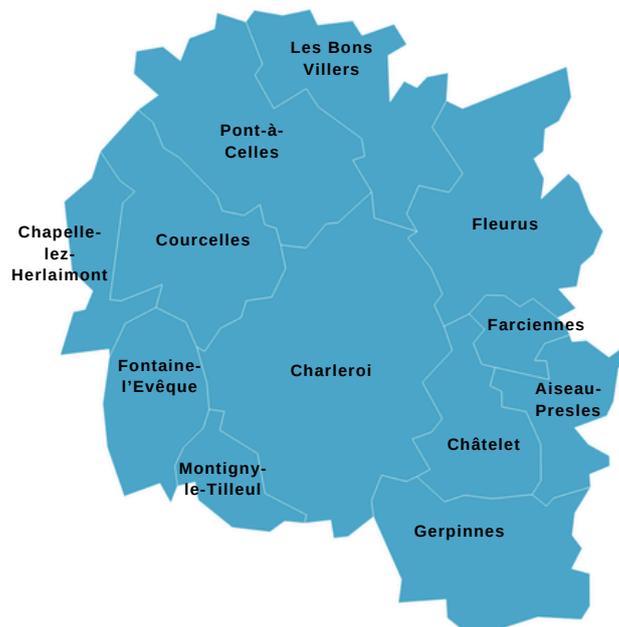


55 services ont rempli un total de 2 533 questionnaires. Les chercheur.e.s ont supprimé 617 doubles comptages et questionnaires incomplets.

Parmi les 1 904 questionnaires conservés pour l'analyse, 1736 questionnaires ont été complétés par le travailleur social seul tandis que 155 questionnaires ont été complétés avec la personne sans-abri.

Dans le rapport, chaque titre indique le nombre de personnes pour lesquelles la question a été complétée. ? indique pour combien de personnes il a été indiqué que cette information était inconnue.

Aucun questionnaire n'est complété pour les mineurs de moins de 16 ans et les enfants sont donc dénombrés via les adultes de leur ménage (notamment leurs parents). Le nombre d'enfants est indiqué dans le rapport comme suit : #2



## Questionnaires complétés (# 2 533)



2 services ont pris part à l'ensemble du processus mais n'ont pas encodé de questionnaire car aucun de leur suivi ne rentrait dans les conditions pour être dénombré : La maison médicale Les Genêts ainsi que le centre Fedasil.

Différents services du CPAS de Charleroi ont participé au dénombrement, à savoir : ADIS, Antennes Sociales, APPUIS, Cellule Logement, Cellule SDF et l'Hotel Social de Lodelinsart.

## Nombre de personnes dénombrées

Catégories ETHOS Light	Adultes # 1 904	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 611	%
1- Espace public	157	8,2	81,5	18,5	5	0,8
2- En hébergement d'urgence	116	6,1	69,8	30,2	44	7,2
3- Foyer d'hébergement	312	16,4	51,9	48,1	210	34,4
4- Institution	129	6,8	82,8	17,8	1	0,2
5- Logement non conventionnel	325	17,1	73,2	25,8	63	10,3
6- Chez des parents, amis ou tiers	641	33,7	64,1	35,4	188	30,8
7- Menace d'expulsion	195	10,2	57,9	42,1	93	15,2
Situation 18/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	29	1,5	75,9	24,1	7	1,1

### 524 SANS-ABRISME BAS SEUIL

27,5% des personnes dénombrées sont en situation de sans-abrisme bas seuil. Il s'agit des personnes qui séjournent dans l'espace public, en hébergement d'urgence, dans un garage, dans un squat, dans une voiture/camion ou dans une tente. La majorité de ce groupe est constitué d'hommes (76,7%).

### 380 PROFIL HOUSING FIRST

20,0% des personnes dénombrées sont en instabilité de logement depuis plus de 2 ans et sont aux prises avec des problèmes psychiques/psychiatriques et/ou des problèmes d'assuétude.

Elles séjournent principalement dans un logement non conventionnel (38,4%), chez des amis, de la famille ou des tiers (18,2%), et dans l'espace public (17,6%). Ce groupe est principalement constitué d'hommes (78,2%).

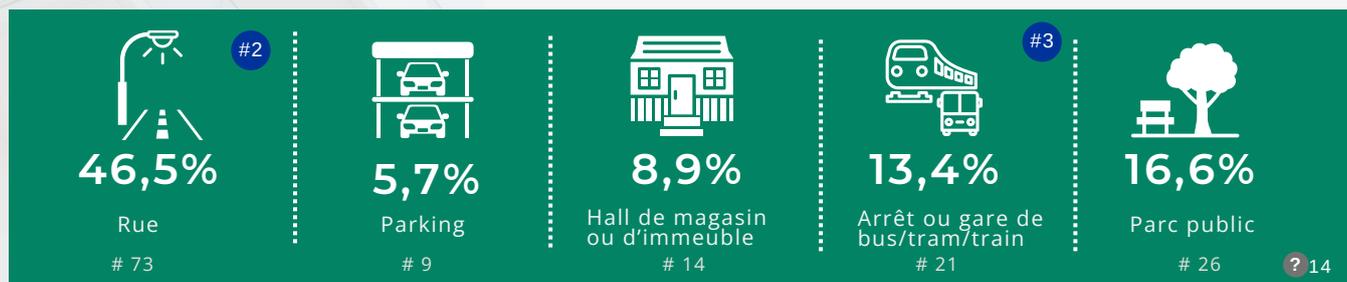
### 321 JEUNES ADULTES

16,8% du total des personnes dénombrées ont entre 16 et 25 ans (10 personnes ont 16 ou 17 ans et 311 personnes ont entre 18 et 25 ans). Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (47,4%) et en foyer d'hébergement (21,5%). 42,7% des jeunes adultes sont des femmes.

### 344 AVEC DES ENFANTS DIRECTEMENT CONCERNÉS

Au total, 344 personnes (18,1%) ont 611 enfants directement concernés par leur situation de logement. Ces enfants partagent donc la même situation de logement que leur(s) parent(s). 137 de ces personnes ont 3 enfants ou plus concernés. 377 personnes (19,5%) ont 767 enfants indirectement concernés par leur situation de logement. Ces enfants ne partagent donc pas la situation de logement de leur(s) parent(s).

### Dans l'espace public (ETHOS Light 1, # 157)



### Foyer d'hébergement (ETHOS Light 3, # 101)

Foyer d'hébergement	Adultes # 312	%	Enfants # 210	%
Centre d'hébergement de crise	4	1,3	0	0,0
Maison d'accueil	156	50,0	139	66,2
Logement supervisé (sans contrat de location)	5	1,6	0	0,0
Maison de refuge pour victimes de violences	2	0,6	4	1,9
Logement à court terme des autorités locales (logement de transit du CPAS, logement d'urgence)	86	27,6	35	16,6
Logement à court terme hors administration locale (ASBL)	42	13,5	20	9,5
Hôtel, auberge de jeunesse	12	3,2	9	4,3
Centre d'accueil hors région (hors arr. Namur)	3	1,0	3	1,4
Autre	0	0,0	0	0,0
Inconnu	2	0,6	0	0,0

## En institution (ETHOS Light 4, # 129)

51 personnes (39,5%) restent plus longtemps dans l'institution en raison de l'absence de solution de logement, dont 37 personnes en prison (72,5%), 11 personnes dans un hôpital/centre psychiatrique (21,6%) et 3 personnes dans un hôpital général.

53 personnes (41,1%) doivent quitter l'institution au cours du mois sans solution de logement, dont 32 personnes dans un hôpital/centre psychiatrique (60,4%), 8 personnes en hôpital général (15,1%) et 7 personnes dans un hôpital/centre psychiatrique (13,2%) .

Pour 25 personnes (19,4%), cette information n'est pas connue.

**39,5%** restent plus longtemps en raison d'une absence de solution de logement  
# 51

**41,1%** doivent quitter l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement  
# 53



# 81  
prison  
62,8%



# 12  
hôpital  
général  
9,3%



# 25  
hôpital ou service  
psychiatrique  
19,5%



# 0  
protection/aide  
à la jeunesse  
0,0%



# 1  
habitation  
protégée  
0,8%



# 6  
ILA  
4,7%

#1



# 1  
centre d'accueil  
pour migrants  
0,8%

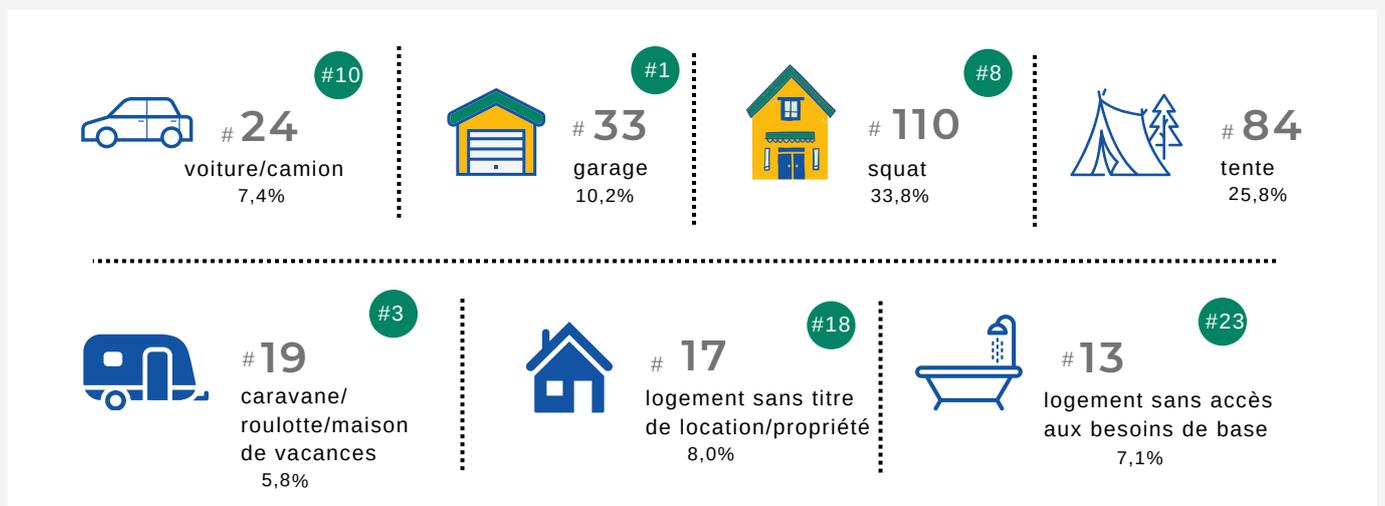


# 1  
centre résidentiel  
pour usagers de  
drogues  
0,8%

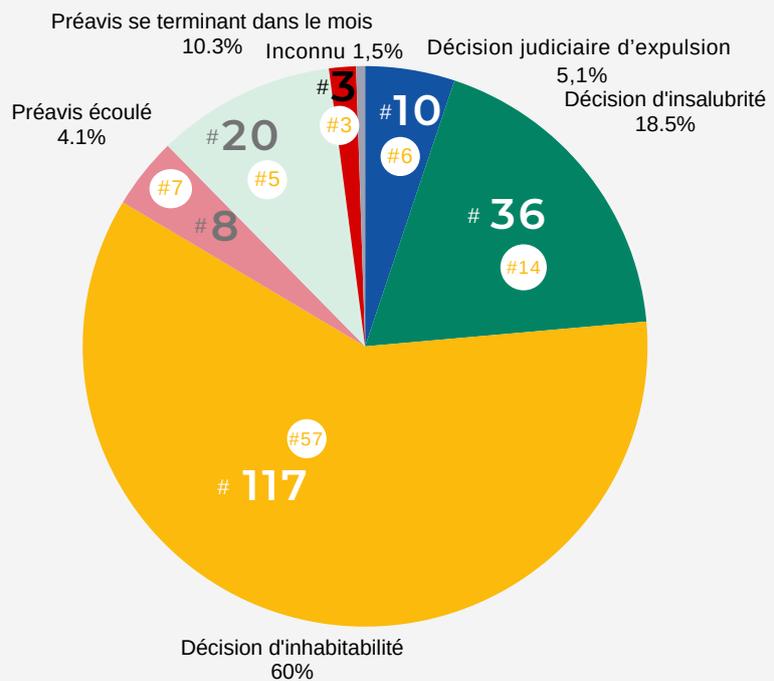


## Logement non conventionnel (ETHOS Light 5, # 325)

La majorité des personnes séjournent en squat, dans une tente et dans un garage. 6 personnes séjournent dans un « autre » espace non conventionnel, à savoir un bateau, une cabane et un bunker.



## Dans un logement sous menace d'expulsion (# 195)



La famille a dû quitter leur logement qui a été jugé insalubre. Malgré l'insalubrité déclarée, ils ont continué à l'habiter en vue de trouver un autre logement où s'installer. Leur situation financière et leur composition familiale ont été un frein dans leurs recherches de logement.

## Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

Outre la situation de logement du 17 au 18 octobre, la situation de logement des deux semaines avant le jour du dénombrement est également identifiée. Il est ainsi indiqué où la personne a séjourné pendant la période du 4 au 17 octobre 2024. Comme la situation de logement peut varier au cours de cette période, plusieurs lieux de séjour peuvent être indiqués pour chaque personne. Les figures ci-dessous montrent le changement de situation de séjour.



Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

		Situation de logement la nuit du 17 au 18 octobre 2024						
		Dans l'espace public	En hébergement d'urgence	En foyer d'hébergement	En institution	Dans un logement non conventionnel	Chez des amis, de la famille ou des tiers	Sous menace d'expulsion
1	Dans l'espace public	137	36	9	1	19	18	0
2	En hébergement d'urgence	41	88	20	4	15	18	0
3	En foyer d'hébergement	7	23	297	8	4	5	0
4	En institution	4	3	0	123	3	3	0
5	Dans un logement non conventionnel	17	21	6	2	312	46	3
6	Chez des amis, de la famille ou des tiers	11	22	10	5	9	626	0
7	Sous menace d'expulsion	0	0	1	0	0	1	195
	Inconnu	17	10	6	0	5	11	0
	<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>203</b>	<b>349</b>	<b>143</b>	<b>367</b>	<b>728</b>	<b>198</b>

Au cours des deux semaines précédant le jour du dénombrement, 234 personnes ont séjourné au moins une nuit dans l'espace public, ce qui équivaut à 12,3% du total des personnes dénombrées.

## Nombre de personnes dénombrées par commune

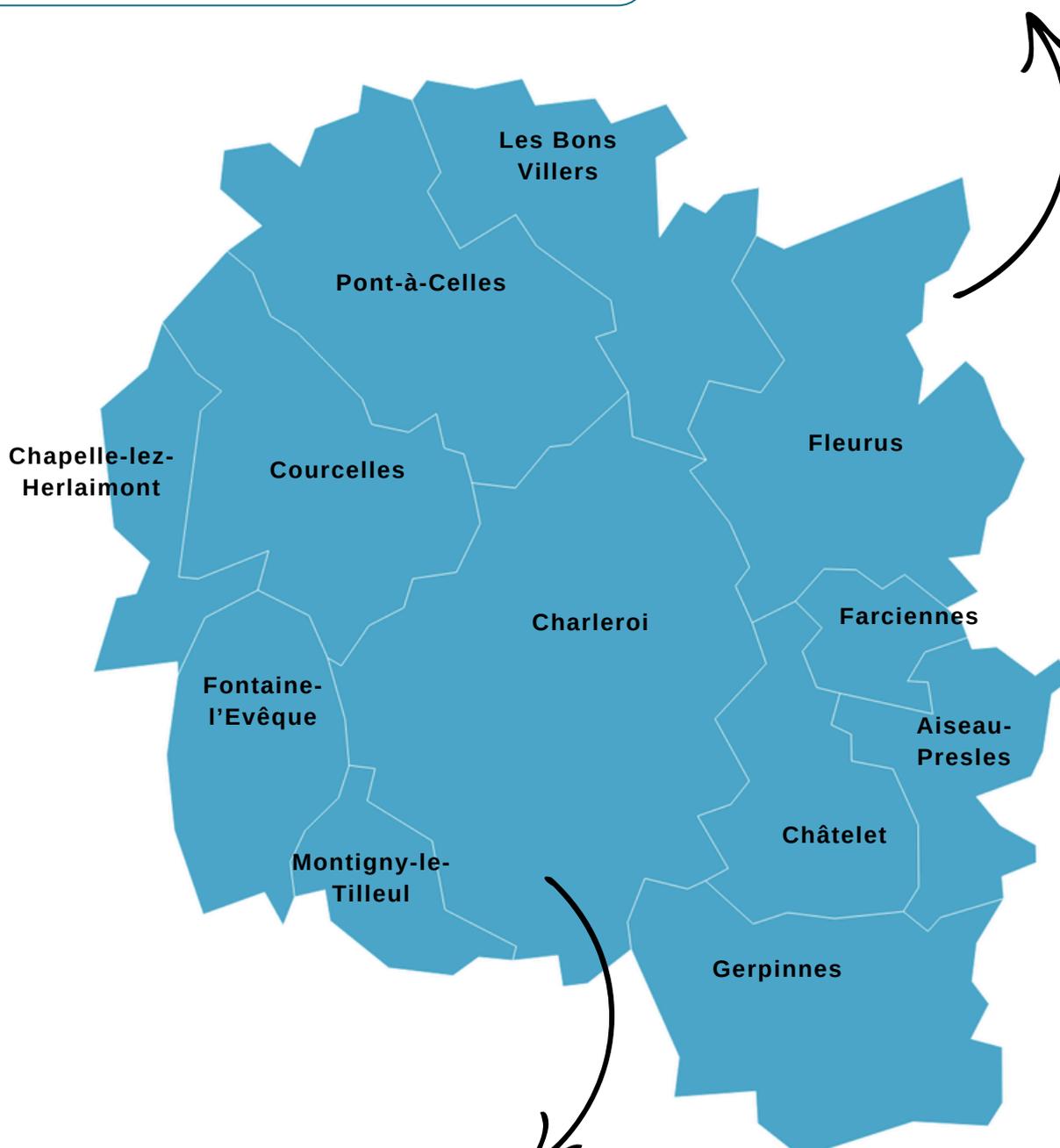
Cette carte indique le nombre d'adultes dénombrés dans la commune de Charleroi et dans les autres communes de l'arrondissement administratif de Charleroi. Les 12 communes de l'arrondissement ont participé au dénombrement.

Une personne peut être dénombrée même si elle a passé la nuit dans une autre commune si le lien avec la commune du service qui dénombre est établi (ex. la dernière adresse connue de la personne est dans cette commune).

Sur les 1 904 adultes dénombrés, 126 séjournèrent dans une commune en dehors de l'arrondissement de Charleroi.

Pour 61 personnes, cette information est inconnue.

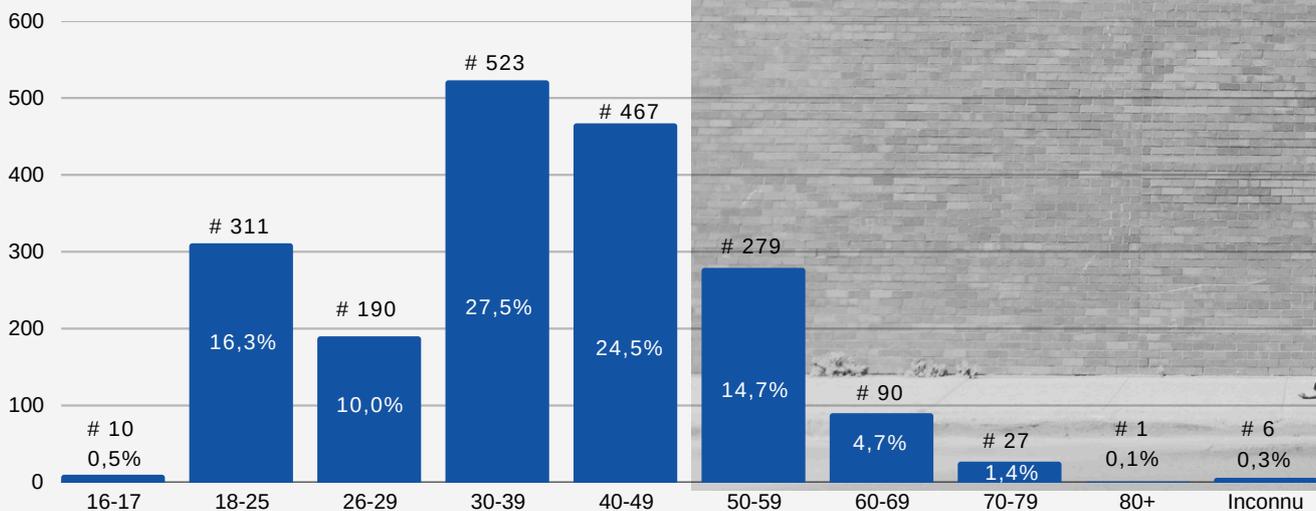
**356** personnes ont été dénombrées dans les 11 autres communes de l'arrondissement



**1 361** personnes ont été dénombrées dans la commune de Charleroi

## Caractéristiques du profil

### Âge (# 1 904)



Monsieur a plus de 65 ans. Cette personne a passé presque toute sa vie en rue. Ce sont ses repères, son choix, sa liberté. Il a tenté d'intégrer une structure de projet logement à ses 65 ans. Le fait d'être pensionné l'a fait réfléchir et il a voulu intégrer une structure, sans succès. Il a préféré retourner à la rue, en reprenant ses habitudes. Il a récupéré une carte d'identité après 25 ans, mais la rue est ancrée en lui. Monsieur a encore de la famille, mais ne veut pas être un poids pour la famille.

### Nationalité (# 1 904)



**74,1%**

Nationalité belge  
# 1410

Apatride #4



**4,4%**

Citoyen UE  
# 83

**19,7%**

Citoyen hors UE  
# 376

? 31

### Statut de séjour (# 417)

#### Parmi les non-belges



**27,3%**

Titre de séjour permanent  
# 114



**19,7%**

Titre de séjour temporaire  
# 82



**50,1%**

Pas de document de séjour valide  
# 209



**2,9%**

Procédure en cours  
# 12

? 67

## Pays de naissance (# 1 904)



Belgique

# 1 311



Maroc

# 100



Algérie

# 90



Congo

# 38



France

# 36

? 63

*Nous avons accueillis une famille réfugiée de Palestine, Gaza. Avant d'arriver en Belgique, il y a trois ans, le papa était séquestré en Palestine par le Hamas. Il a subi des violences physiques et psychologiques... Il est arrivé ensuite en Belgique, seul car faute de moyen, où il a su trouver un logement et du travail.*

*N'ayant plus de nouvelles de sa famille, il pensait qu'il les avait perdu dans les bombardements et les attaques dans son pays natal. Il y a un an, sa femme et ses cinq filles sont aussi venues en Belgique. Ils ont de ce fait, tous vécu dans le même logement. Malheureusement, ils se sont fait expulser car celui-ci était surpeuplé. Suite à cela, ils sont venus à dans notre association et nous avons pu débiter les démarches avec eux.*

*Malgré les tentatives, nous n'avons pas pu les aider à trouver un logement dû à leur composition familiale. En effet, une maison d'accueil comme un logement est encore plus difficile à trouver lorsque la famille est nombreuse.*

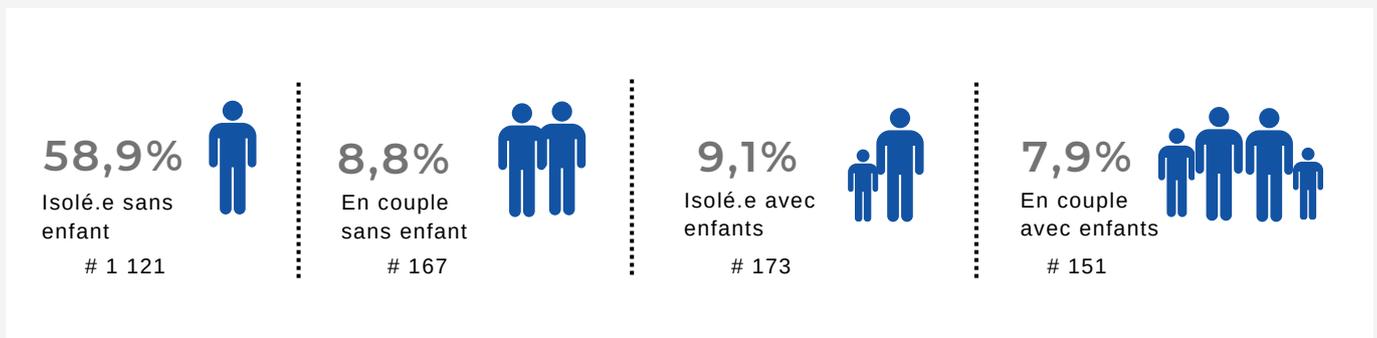
*Nous avons accueilli, il y a peu de temps, une famille venant d'Espagne mais n'étant pas en ordre sur le territoire. Cette famille avait un logement mais le propriétaire les a mis dehors lors de leur voyage au Maroc. Malheureusement, cette famille n'était pas prioritaire dans l'abri de nuit et risquait donc de devoir céder sa place à une autre famille prioritaire. Heureusement, nous avons pu obtenir une ordonnance du bourgmestre obligeant à ce qu'aucune personne ne dorme dehors au vu des températures négatives. Depuis lors, la famille est repartie en Espagne au vu du peu de solutions en Belgique.*

## Ménage (# 1 904)

Le ménage est constitué des personnes avec lesquelles la personne sans-abri partage un lieu de résidence. Il inclut les personnes avec lesquelles la personne vit et ne comprend que les ménages privés (par exemple, pas de maisons d'étudiants).

131 personnes (6,9%) vivent isolées mais l'information concernant les enfants est inconnue tandis que 21 personnes vivent en couple mais l'information concernant les enfants est inconnue (1,1%)

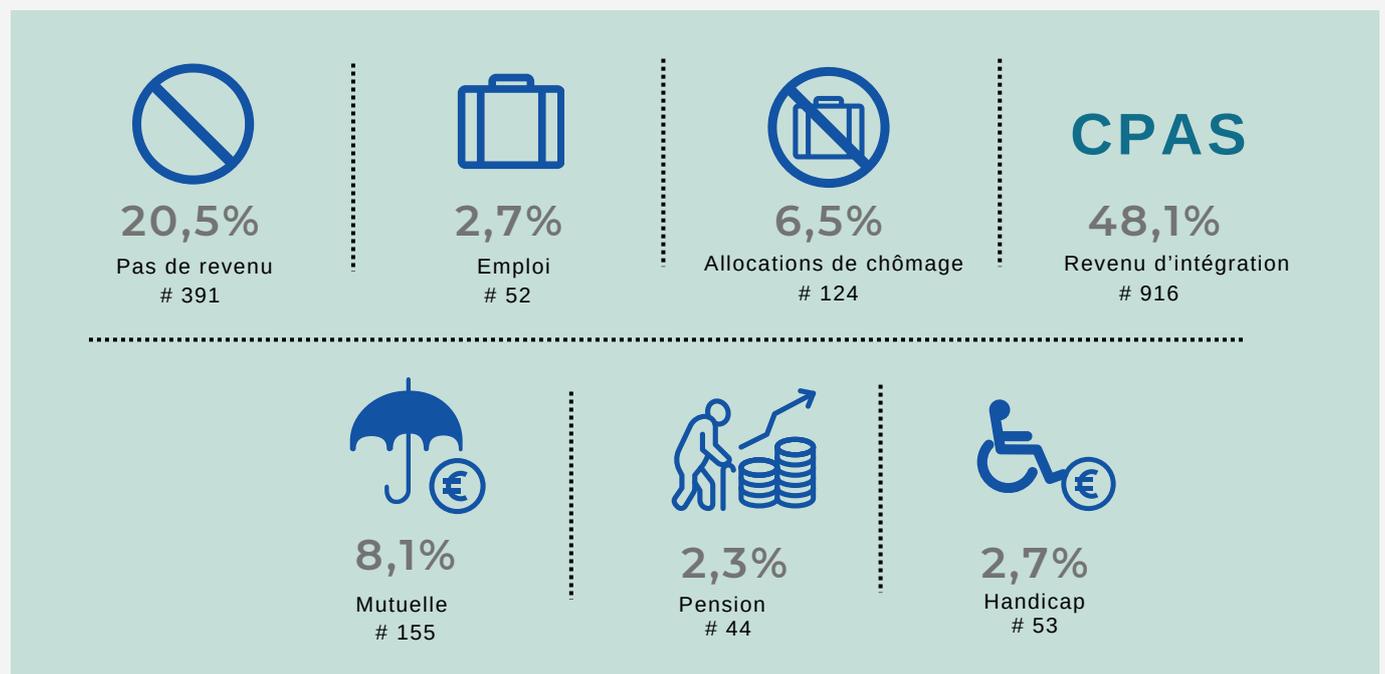
84 personnes (4,4%) forment un ménage avec leur(s) parent(s) et 4 autres personnes (0,2%) ont une "Autre" composition de ménage. Pour 52 personnes (2,7%), cette information est manquante.



## Revenus (# 1 904)

Une personne peut avoir plusieurs sources de revenus. 21 personnes ont une "Autre" source de revenus (ex. allocations familiales, pension alimentaire).

Pour 189 personnes (9,9%), l'information est inconnue.



**Santé** (suspicion de) (# 1 904)**25,5%**

Aucun problème de santé

# 485

**31,8%**

Assuétudes

# 605

**13,8%**

Problèmes physiques à long terme

# 262

**16,0%**

Problèmes psychiques/psychiatriques

# 305

**3,4%**

Handicap physique

# 65

**5,0%**

Handicap mental

# 96

Une personne peut avoir plusieurs problèmes de santé. Étant donné que la plupart des questionnaires ont été complétés par un travailleur sans la présence de la personne sans-abri, il s'agit d'estimations de ces problèmes de santé indiqués notamment par le terme « suspicion de ».

5 personnes ont un "Autre" problème de santé.

Pour 446 personnes (23,4%), l'information est inconnue.

156 personnes (8,1%) souffrent de problèmes psychiques/psychiatriques et d'assuétudes.

34 personnes (1,8%) souffrent d'un handicap mental et d'assuétudes.

**Passé en institution** (# 1 904)**9,6%**

Passé en établissement psychiatrique

# 183

**8,5%**

Passé en institut d'aide à la jeunesse

# 161

**21,0%**

Passé en prison

# 399

? 694

? 747

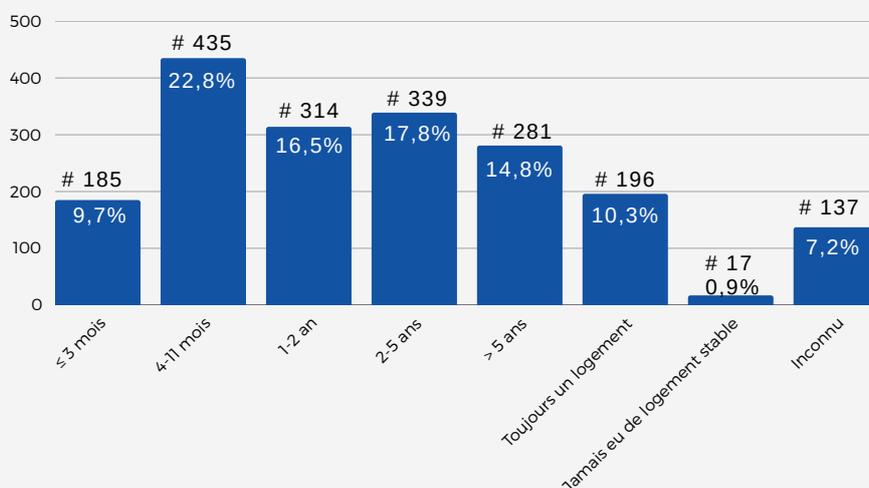
? 553

628 personnes (33,0%) n'ont séjourné dans aucune des institutions susmentionnées.

*Monsieur a été incarcéré suite à des faits de violence conjugale. Le magistrat lui interdit l'accès à son logement ou vit sa femme et ses enfants dans le cadre de protection de la (des) victimes(s)*

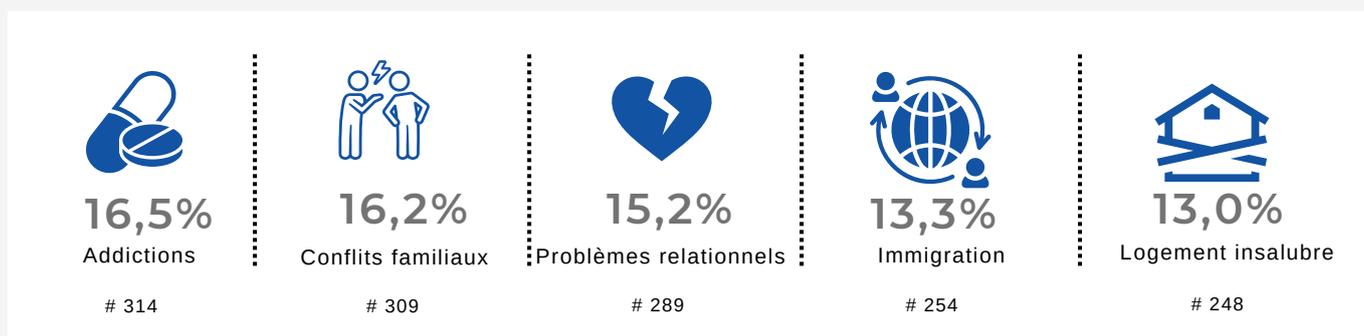
## Caractéristiques du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

### Durée de l'instabilité de logement (# 1 904)



Les personnes qui ont toujours un logement stable sont celles qui séjournent dans un logement sous menace d'expulsion et qui risquent donc de le perdre dans le mois qui suit le jour du dénombrement.

### Origines de l'instabilité du logement (# 1 904)



Initiative du propriétaire (expulsion) (12,4%), Raisons financières (11,6%), Violence (intra-familiale) (6,8%), Sortie d'institution (6,5%), Problèmes psychiques/psychiatriques (5,6%), Fin de bail (4,6%), Perte d'emploi (2,3%), Initiative du propriétaire (rénovation, vente) (2,3%), Conflit avec les amis (2,0%), Décès (1,7%), Réfugié en raison de la guerre en Ukraine (1,0%), Force majeure (incendie, inondation) (0,8%), Autre (0,5%), Inconnu (9,0%)

Une personne peut être en instabilité de logement pour plusieurs raisons.



## Action sociale CPAS

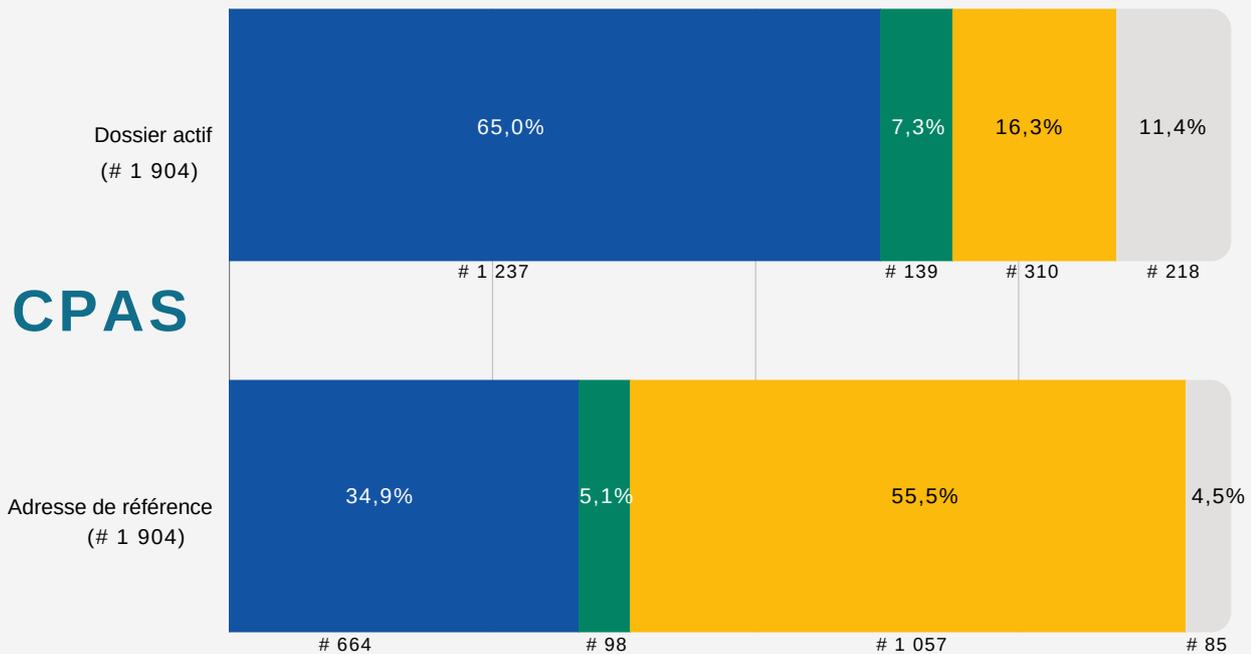
1 376 personnes (72,3%) ont un dossier actif auprès d'un CPAS.

762 personnes (40,0%) ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

● Oui, auprès du CPAS de la commune où la personne a passé la nuit du 17 au 18 octobre 2024

● Oui, auprès du CPAS d'une autre commune ● Non ● Inconnu

## CPAS



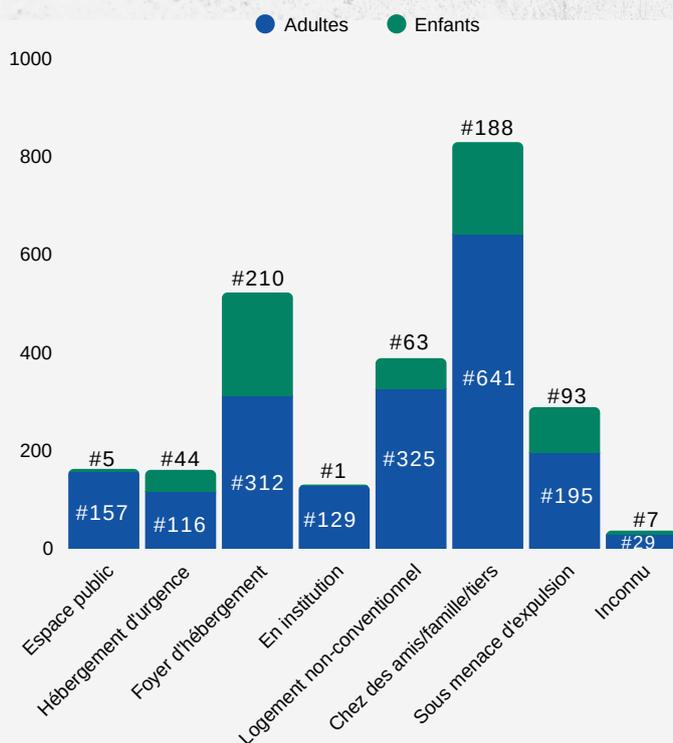
**344** adultes ont au total  
**611** enfants mineurs directement concernés par leur situation de logement

**24,3%**  
 des personnes  
 dénombrées à Charleroi  
 sont des enfants

*Cette famille est composée d'un couple et de 4 enfants de plus de 13 ans. Ils n'ont plus occupé de logement personnel depuis plus de 3 ans. Après un séjour dans une maison d'accueil à Namur, la famille s'est retrouvée dans un service d'accueil d'urgence pour ensuite intégrer la maison d'accueil. Cette famille arrive à nouveau à terme de leur séjour, et est confronté une nouvelle fois au manque de logement pour les grandes familles.*

*Monsieur présente des troubles psychiatriques qui ont des conséquences sur la recherche de logement. En maison d'accueil, il a développé son côté "paranoïaque" et se persuade que la Belgique entière est contre sa famille. Il a dû user de stratégie et diviser sa famille pour pouvoir augmenter ses chances d'obtenir un logement public plus rapidement (la famille est inscrite depuis 2022).*

### Situation de logement



### Taille des fratries



### ENFANTS

La plupart des enfants (#210) séjournent avec leur(s) parent(s) en foyer d'hébergement.

**MAIS** un groupe de 188 enfants séjournent avec leur(s) parent(s) chez amis, de la famille ou des tiers

Les informations ci-dessous concernent les 344 adultes qui ont un ou plusieurs enfants directement concernés par leur situation de logement.

## Ménage (# 344)

50,3%

Isolé.e avec des enfants



43,9%

Couple avec enfants



## Nationalité (# 344)



67,7%

Nationalité belge  
# 233

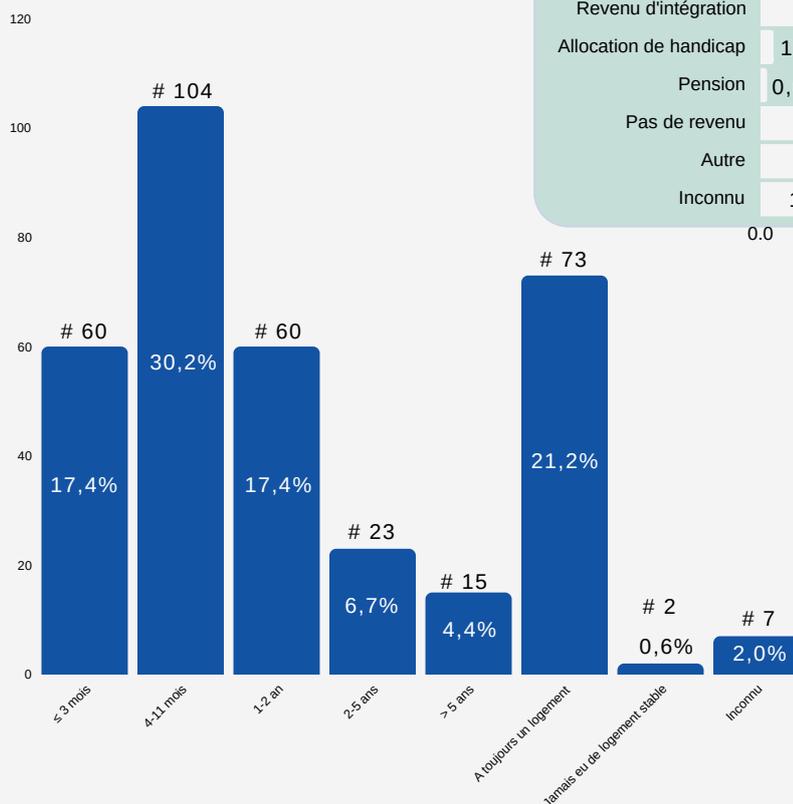
## parmi les non-Belges (# 102)



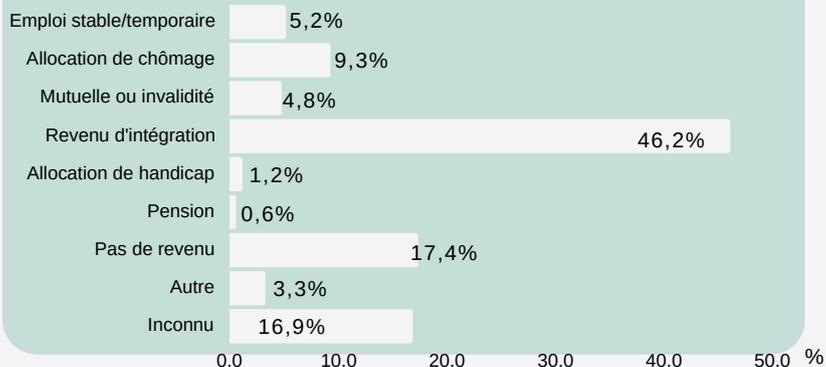
8,8% Citoyen UE  
# 9

91,2% Citoyen hors-UE  
# 93

## Durée instabilité de logement (# 344)



## Revenus (# 344)



## SANTÉ DES PARENTS

Plus d'un tiers des personnes qui ont des enfants directement concernés n'ont aucun problème de santé (40,1%). Pour 102 d'entre elles (29,7%), la réponse est inconnue.

## ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

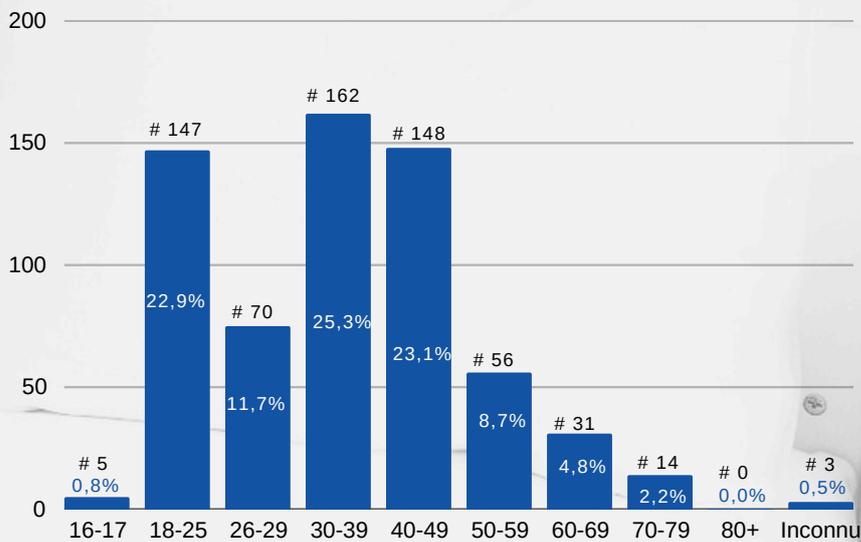
71,8% ont un dossier actif auprès d'un CPAS. 15,7% ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

## Les personnes qui séjournent chez des amis, de la famille ou des tiers (ETHOS 6)

Cela concerne

**33,7%** des adultes dénombrés  
# 641

Âge (# 641)



Hommes

**64,1%**

# 411



Femmes

**35,4%**

# 227

Nationalité (# 641) ? 7



**70,0%**

Nationalité belge  
# 449



**3,9%**

Citoyen UE  
# 25

**24,8%**

Citoyen hors UE  
# 159

Statut de séjour (# 183)



**14,2%**

Titre de séjour permanent

# 26



**24,6%**

Titre de séjour temporaire

# 45



**59,0%**

Pas de document de séjour valide

# 108



**2,2%**

Procédure en cours

# 4

? 7

Ménage (# 641)

**54,3%**

Isolé.e sans enfant

# 348



**6,9%**

En couple sans enfant

# 44



**11,7%**

Isolé.e avec enfants

# 75



**6,1%**

En couple avec enfants

# 39



Les informations ci-dessous concernent les 641 adultes sans-abri qui séjournaient chez des amis, de la famille ou des tiers.

**Santé** (suspicion de) (# 641)



**37,9%**

Aucun problème de santé

# 243



**20,9%**

Assuétudes

# 134



**13,9%**

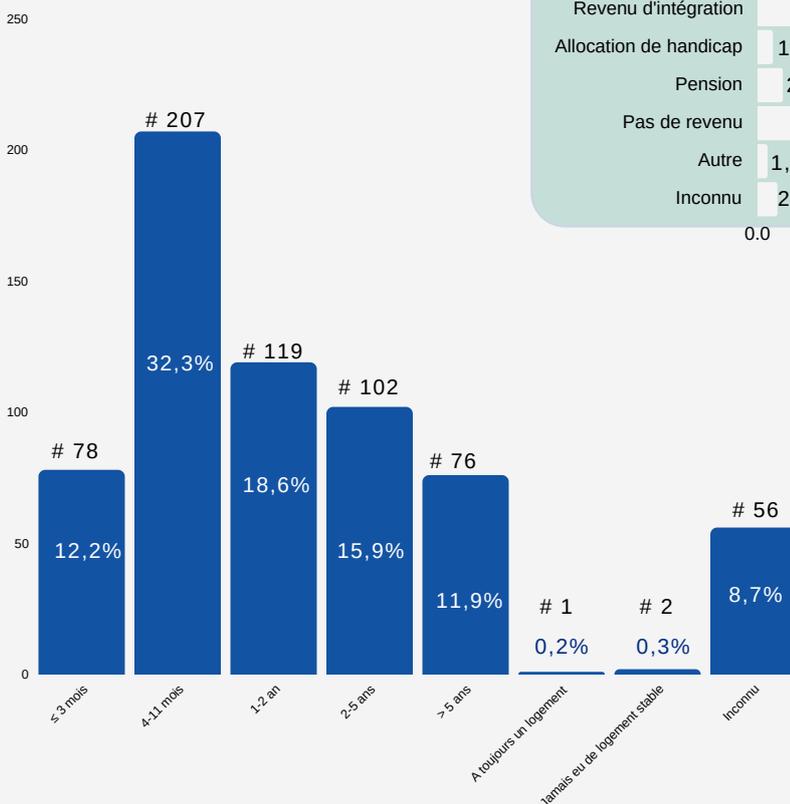
Problèmes physiques à long terme

# 89

? 139

*Un couple avec leurs 4 enfants dont deux en hébergement avec eux chez la sœur de Madame. Après un conflit, ils ont été hébergés par l'autre sœur de Madame pour finalement habiter chez la grand-mère maternelle des enfants. En tout, la famille a passé 8 ans sans avoir de logement personnel. Nous remarquons que ce long moment à cohabiter engendre la perte d'une organisation quotidienne et financière. Ils devront se réapproprier un rythme et les bons réflexes pour durer dans leur futur logement*

**Durée instabilité de logement** (# 641)



**Revenus** (# 641)



**ORIGINE INSTABILITE DE LOGEMENT ETHOS 6**

20,7% des personnes sont en instabilité de logement notamment à cause d'une immigration/exil, 19,8% à cause de problèmes relationnels et 18,6% à cause d'un conflit avec la famille.

**ACCOMPAGNEMENT ETHOS 6**

81,7% ont un dossier actif auprès d'un CPAS. 39,6% ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

## Les personnes en situation de sans-abrisme "bas seuil"

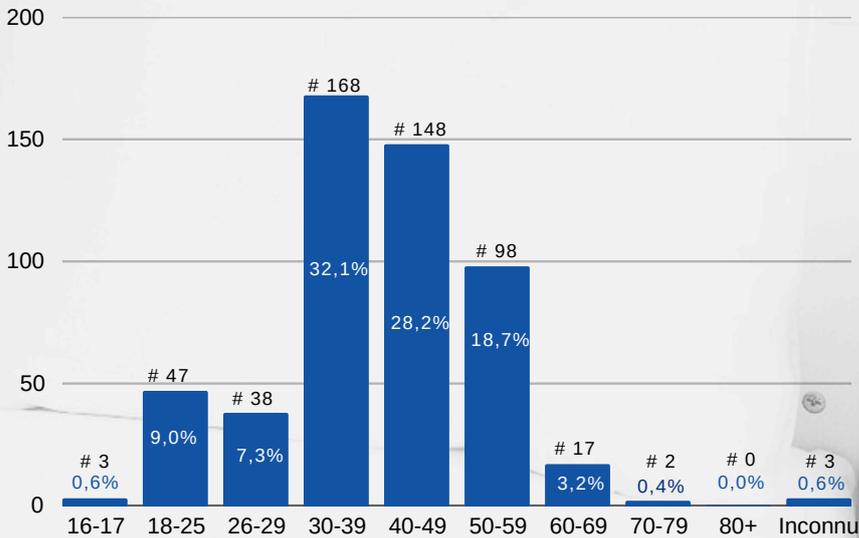
Il s'agit des personnes qui séjournèrent la nuit du 17 au 18 octobre 2024 dans l'espace public, en hébergement d'urgence, dans un garage, dans un squat, dans une voiture/camion ou dans une tente.

Cela concerne

**27,5%** des adultes dénombrés

# 524

Âge (# 524)



Hommes

**76,7%**

# 402



Femmes

**23,1%**

# 121

?1

Nationalité (# 524) ? 10



**77,3%**  
Nationalité belge  
# 405



**4,4%**  
Citoyen UE  
# 23

**16,4%**  
Citoyen hors UE  
# 86

Ménage (# 524)

**66,7%**

Isolé.e sans enfant

# 350



**12,4%**

En couple sans enfant

# 65



**3,4%**

Isolé.e avec enfants

# 18



**1,9%**

En couple avec enfants

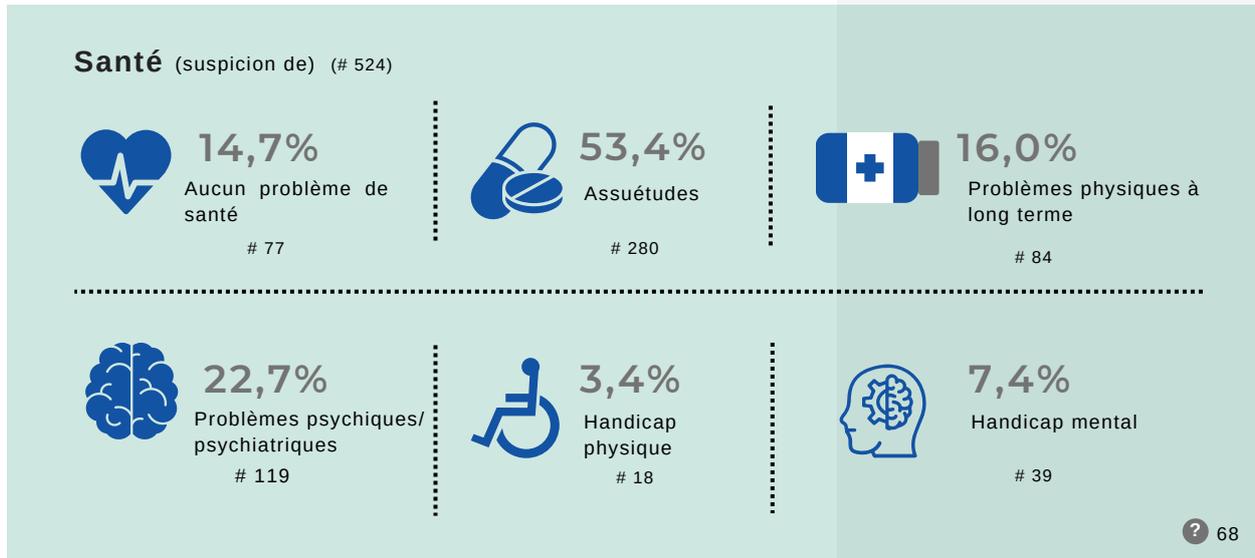
# 10



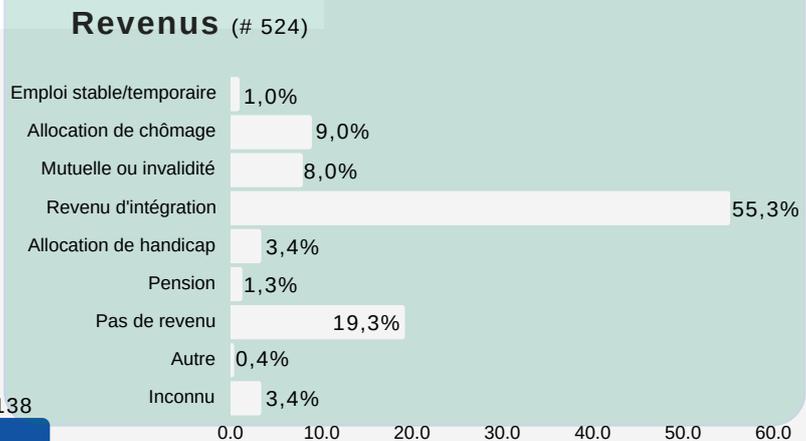
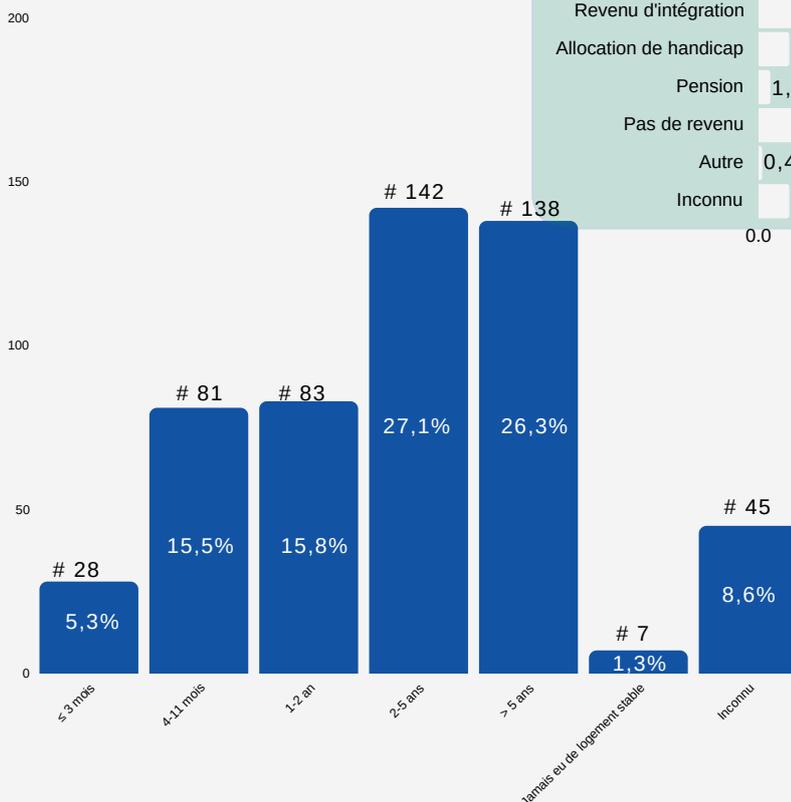
?74

Madame a 42 ans, en rue à Charleroi depuis 3 ans mais un passé de rue à Bruxelles aussi depuis des années. Quand elle sort le matin de l'abri de nuit, elle se rend dans une maison d'accueil de jour, ou elle prend son café. Elle parle toute seule sur les actualités du moment ou raconte sa propre réalité. Sa seule demande réside dans vêtements. Vers midi, Madame remonte vers la ville haute pour manger au resto du cœur, elle mange, seule. Elle reste seule, physiquement, car dans sa tête, il y a aussi Manon et Natacha, mais Natacha est morte. Les deux coexistent tant bien que mal en étant persuadées qu'elles ont raison. Le soir, elle retourne devant l'abri de nuit, espérant pouvoir entrer, mais comme trop souvent, la réalité des places pour femmes en abri de nuit la rattrape et elle passera la nuit dans un squat, une maison abandonnée ou à la gare. Une stratégie de soins a été mise en place, si elle se fait soigner, elle peut intégrer une structure d'accueil et d'hébergement pour femmes. Malgré cela, Madame ne se fait pas soigner. Madame refuse l'aide sociale et médicale.

Les informations ci-dessous concernent les 524 adultes sans-abri qui sont en situation de sans-abrisme "bas seuil"



### Durée instabilité de logement (# 524)



### ORIGINE INSTABILITE DE LOGEMENT "BAS SEUIL"

19,6% des personnes sont en instabilité de logement notamment à cause d'addictions, 17% à cause d'une initiative du propriétaire (expulsion) et 16,4% à cause de conflits avec la famille. Pour 10,1% des personnes, la réponse est inconnue.

### ACCOMPAGNEMENT "BAS SEUIL"

77,9% ont un dossier actif auprès d'un CPAS. 61,6% ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

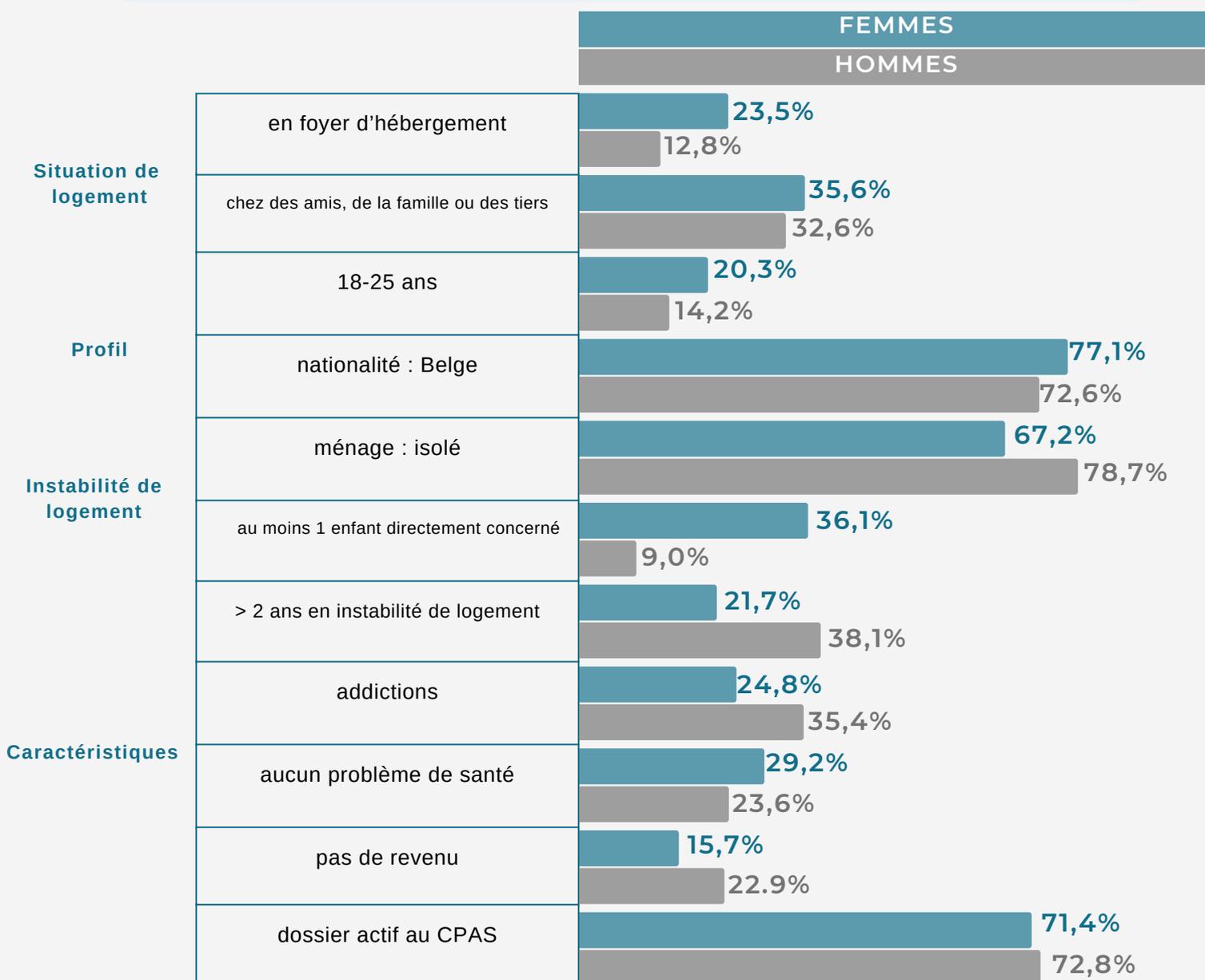
## Les femmes sans-abri et sans chez-soi

Nous avons dénombré 637 femmes sans-abri et sans chez-soi dans l'arrondissement de Charleroi ce qui équivaut à 33,5% du total des personnes dénombrées. Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

### Comment lire ce tableau ?

- 23,5% des femmes séjournent en foyer d'hébergement tandis que 12,8% des hommes séjournent en foyer d'hébergement.

*Madame a 24 ans. Elle est devenue sans-abri à Charleroi à 18 ans lorsqu'elle a quitté l'institution où elle avait été placée depuis son enfance. Handicapée mentale légère, son profil en faisait une proie toute désignée lors de son arrivée dans les structures destinées aux sans-abri. Drogues puis prostitution devinrent son quotidien dès les premières semaines. Très vite elle ne fréquentât plus les accueils de jour ou de nuit, elle vécut dans des squats puis dans une tente dans les bois. Le service ressource depuis cinq ans pour elle, n'a que des contacts très sporadiques avec elle quand elle a besoin de quelque chose de très précis : une prescription médicale, une demande d'argent à formuler à son administratrice de biens. De logement il n'en est plus question depuis très longtemps. Elle ne va d'ailleurs pas non plus demander de revenu d'intégration auquel elle sait pouvoir prétendre.*



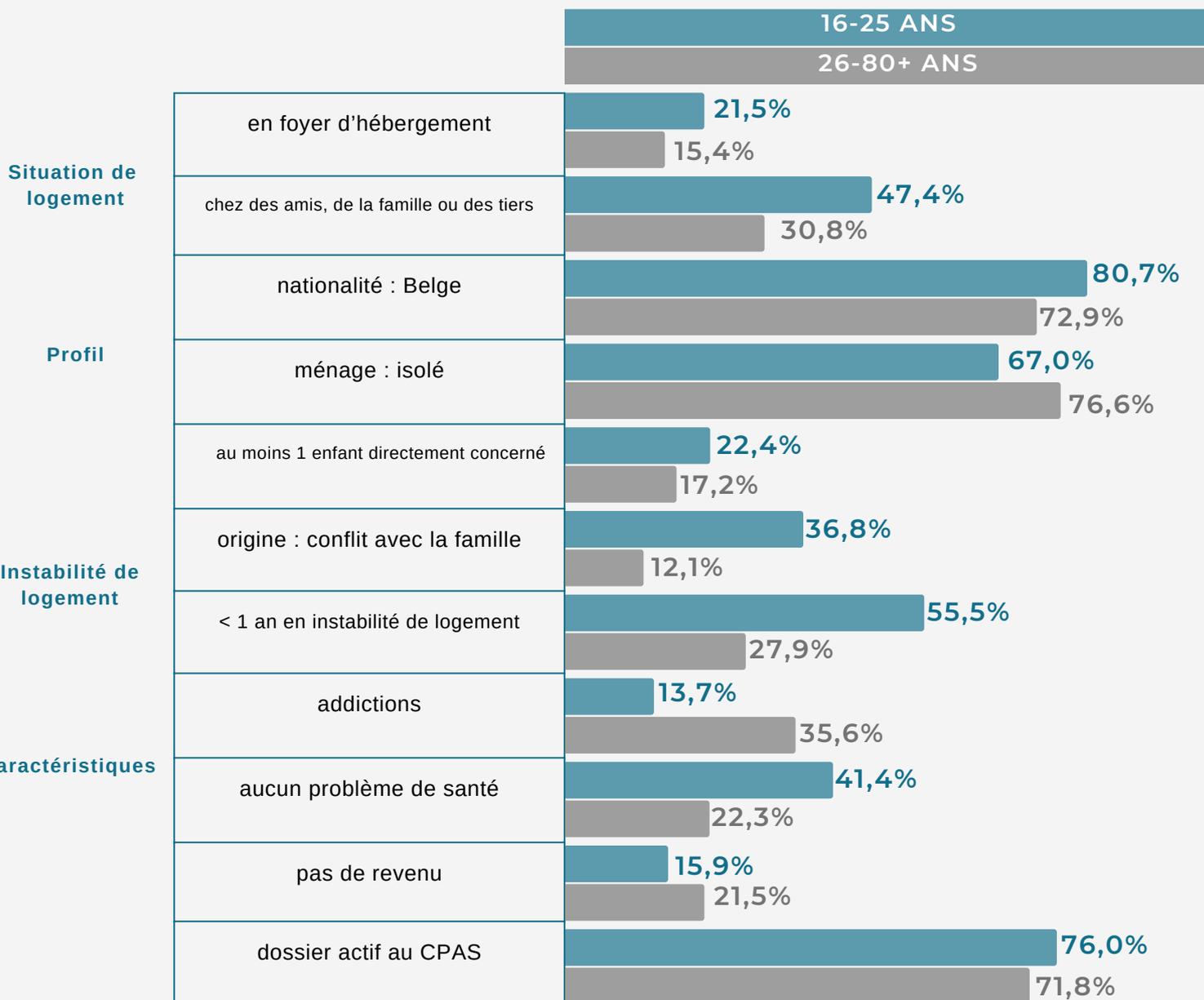
## Les jeunes adultes

Nous avons dénombré 321 jeunes adultes sans-abri et sans chez-soi dans l'arrondissement de Charleroi ce qui équivaut à 16,8% du total des personnes dénombrées. 10 personnes ont 16 ou 17 ans et 311 personnes ont entre 18 et 25 ans. Nous comparons les caractéristiques des jeunes adultes avec les caractéristiques des personnes entre 26 et 80+ ans. Les analyses et descriptions ne sont pas réalisées lorsque l'effectif des sous-groupes est jugé trop faible et ce, afin d'assurer une certaine fiabilité et pertinence dans les interprétations.

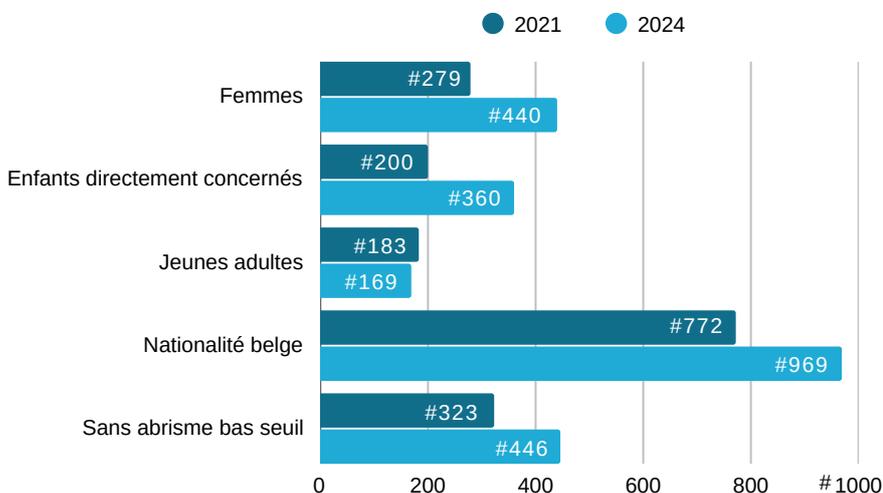
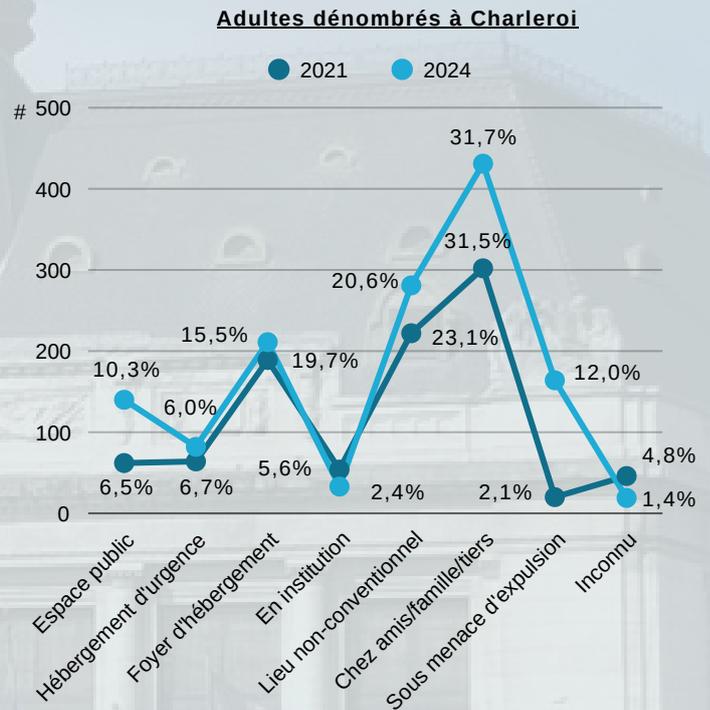
### Comment lire ce tableau ?

- 21,5% des jeunes adultes séjournent en foyer d'hébergement tandis que 15,4% des 26-80+ séjournent en foyer d'hébergement.

*Ce jeune homme de 18 ans s'est fait connaître des services d'aide aux sans-abri à 17 ans dans deux villes : Charleroi et Liège. Il a connu des placements durant toute sa jeunesse, il connaît ses parents mais les autorités ne le laissent pas auprès d'eux. Il vivait cependant avec son papa dans les squats carolos lors de sa dernière fugue, avant d'être proposé au service Housing First. Le projet n'a pas abouti car il fallait attendre sa majorité... En attendant un service liégeois l'envoie en maison d'accueil à... Verviers ! Et voilà une troisième ville dans l'itinéraire de ce jeune homme, qui retrouve les lieux de vie collectifs qu'il a largement appris à exécuter durant son parcours "aide à la jeunesse"... L'expérience tourne court. Le revoilà à Charleroi, en rue mais tout seul alors qu'il a eu 18 quelques jours plus tôt. La découverte des abris de nuit et, pire, l'angoisse de ne pas obtenir une place provoquent un effondrement total qui aboutit à une tentative de suicide dans les bureaux de Housing First où l'équipe tentait de lui trouver des solutions. Direction l'hôpital psychiatrique.*



## Commune Charleroi 2021 - 2024

**Guide de lecture**

1. Un comptage ponctuel permet de cartographier la situation à un moment précis. Le sans-abrisme est un phénomène dynamique ; derrière ces instantanés se cachent des processus d'entrée et de sortie.
2. Lors d'un comptage répété, les organisations sont déjà familiarisées avec la méthode de comptage et peuvent donc compter plus de personnes. Il y a également davantage d'organisations qui ont participé au dénombrement.



## Conclusions sur le dénombrement

---

### 01 SANS-ABRISME BAS SEUIL

Les chiffres montrent que plus d'un quart des adultes dénombrés (27,5%) est en situation de sans-abrisme bas seuil à Charleroi. Cette catégorie comprend les personnes qui séjournèrent la nuit du 17 au 18 octobre 2024 dans l'espace public (ETHOS 1), en hébergement d'urgence (ETHOS 2), dans un garage, dans un squat, dans une voiture/camion ou dans une tente (certaines catégories d'ETHOS 5).

### 02 LES PERSONNES SOUS MENACE D'EXPULSION

La méthode de dénombrement utilisée prend en compte les personnes sous menace d'expulsion qui doivent quitter leur logement dans le mois suivant le jour du dénombrement. 10% des adultes dénombrés étaient dans cette catégorie. Cela concerne donc 195 adultes ainsi que 93 enfants. Cette catégorie est donc relativement conséquente, et dépasse par ailleurs la catégorie des personnes qui dorment dans l'espace public.

### 03 NATIONALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE SANS-ABRISME

Les chiffres indiquent que près de 3 personnes sur 4 ont la nationalité belge (74,1%). Parmi les personnes dénombrées, un tiers (33%) a une nationalité hors Union Européenne. Parmi les personnes étrangères, plus de la moitié (59,0%) sont sur le territoire sans titre de séjour valide.

### 04 PASSE EN PRISON DES PERSONNES DÉNOMBRÉES

Le questionnaire aborde le passé en institution et en prison des personnes dénombrées. Les chiffres montrent qu'au moins une personne sur 5 (21%) a déjà été en prison. A savoir que cette question contient un grand nombre de réponses "inconnue", ce qui pourrait signifier qu'une plus grande part de personnes pourrait avoir fait un passage en prison.

### 05 COMMUNE DE CHARLEROI EN 2021 ET EN 2024

La commune de Charleroi a déjà participé aux dénombrements en 2021. Les chiffres montrent une augmentation importante du nombre de personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi dans la ville. Si les services confirment une augmentation des personnes, il est important d'appuyer sur le fait que cette augmentation peut aussi être liée à une méthode répétée avec laquelle les services sont plus familiers, ainsi qu'à une participation de plus de services. Cependant, la méthode comparative sur plusieurs années peut donner un indice de l'évaluation des chiffres des personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi.